

COMITE DIRECTEUR DU 15 JUIN 2020 – visio conférence

Présents : Bousquet Rémi, Brégal Josy, Cabirol Jean Christophe, Espi Monique, Lherm Jean Pierre, Legeay Philippe, Lestrade Michel, Mazières Bénédicte, Olivan Jean Charles, Piton Henry, Poncelet Luc, Sabah Marie, Sigal Delphine, Smith Xavier.

CTS : Colard Michel, Julien Housset, François Meurillon

Absents : Ercolessi Delphine, Delcassé Alexandre

Absents excusés : Izart Christophe, Lebreuil Muriel, Luseti Aude, Tronel Claude

14 personnes présentes : Quorum atteint

1. Validation du dernier compte rendu

Compte rendu du comité directeur du 9 mai 2020 validé à l'unanimité

2. Actualités des commissions

Commission sportive

Calendrier sportif :

Un commission sportive ligue s'est tenue le 12 juin : voici quelques retours :

- Côté FFA : les lieux et les dates des championnats ont été votés. La répartition des catégories sur les différents championnats n'est pas encore arrêtée. Un CD fin juin début juillet est prévu pour voter la répartition des catégories ;
- 26 et 27 septembre : Championnats de France à Gravelines avec les handi et les séniors avec option championnat J16 ou Masters – 3 jours de championnats
- 3 et 4 octobre : championnats de France à Brives pour les J18 avec option Masters ou J16.
- 19 et 20 septembre : manifestation ligue à Almayrac pour les J14. L'avant programme est à définir mais l'objectif est de faire ramer au maximum les J14. Les embarcations suivantes seront au programme : yolettes, 2X, 4X+ et huit. Pour établir une hiérarchie des meilleurs J14, en préambule, des séries en 1X seront proposées pour les meilleurs – en fonction de la physionomie du programme, il sera rajouté en priorité des courses J16, J18 et Masters.

Emmanuel Six va travailler sur l'avant programme avec Michel Colard et Josy Brégal.

- Suite au comité directeur de la FFA pour valider le calendrier national, une réunion de zone sera organisée début juillet. D'après les retours que nous avons, la ligue Nouvelle Aquitaine pencherait pour une manifestation J14 organisé au niveau ligue. Chaque ligue organiserait donc sa manifestation.
- Le 20 septembre était programmé la régates de Villemur. Pour des raison matérielle elle ne pourra pas être organisé cette année, ce qui permet de ne pas venir en conflit avec la date proposée pour la manifestation régionale à Almayrac. La priorité est donné à reprise de l'activité.
- L'affiche de la manifestation « J14 » à Almayrac est à préparer.

Vote : La position de la ligue par rapport au calendrier régional est validée à l'unanimité. Cette position sera présentée lors de la réunion de zone.

Un calendrier pour les 4 derniers mois de l'année va être proposé.

Pour la suite du calendrier

- Opens indoors : ils sont a priori programmés le 28 novembre. Il serait pertinent de mener une réflexions sur une possible harmonisation des 2 opens régionaux. Nous pourrions décerner un seul titre de Champion d'Occitanie. Pour Michel Colard, les épreuves sont chronométrées donc cela ne devrait pas poser un souci, mais il faut régler la question des horaires. La délivrance du titre ne doit pas être décalée dans le temps.
- Il faut lancer les candidatures pour le weekend du 28/29 novembre (les organisateurs peuvent se positionner sur le samedi ou le dimanche) en fonction des disponibilités des salles et de l'appel à candidature tardif.

En marge de la discussion, François Meurillon interpelle le comité directeur sur la forte demande de Maxime Dalmon pour que le Pôle participe à cet open à Sète, avec une prise en charge des frais. Cette demande a été faite en 2019 pour l'open de décembre.

La réponse apportée à François est la suivante : cette décision (ndlr : que le Pôle participe côté « est » ou côté « ouest ») est du ressort d'une décision ligue qui prend en compte différents paramètres (sportifs avant tout). A ce jour, sans appel à candidature rien n'indique que l'open se déroulera à Sète et la décision que le Pôle aille une année sur deux côtés « est » ou « ouest » n'est pas non plus actée.

Delphine Sigal pose la question de la date de l'AG, suite aux communications dans MagAviron. Luc apporte un éclairage et rappelle le contexte :

Le ministère des sports donnerait la possibilité aux fédérations de repousser leurs AGs au mois d'avril 2021. Cela permettrait que l'équipe en place puisse aller aux JO pour clôturer l'Olympiade et que la nouvelle équipe puisse dès le retour des Jeux prendre la direction de la fédération sans délais. A ce jour la position de la FFA n'est pas statuée. Certains membres du comité directeur souhaiteraient repousser l'AG au mois d'avril, alors que d'autres seraient pour le maintien de l'AG à la date initiale le 5 décembre 2020 : Dès que l'éventualité d'un report des JO avait été connue, le projet de report de l'AG des fédérations avait été évoqué ; la majorité était d'accord pour que l'équipe actuelle (équipes d'encadrement et dirigeant) continue son mandat jusqu'aux JO afin de profiter du travail réalisé durant l'olympiade. Le COVID et le report des JO confirmé et la déclaration des candidats à la succession de Jean-Jacques Mulot ont changé la donne.

Pour l'instant MagAviron ne peut écrire autre chose que si c'est l'AG fédérale se tient au mois de décembre, c'est la nouvelle équipe qui va aux JO, et si l'AG se déroule au mois d'avril, c'est l'ancienne équipe qui continue jusqu'au JO car à ce jour rien n'est décidé.

Pour la ligue quelles que soit la décision prise, il n'y a pas de souci statutaire. Cela ne fait pas 4 ans que les élus sont en place. L'AG Ligue pourrait se faire au mois de février 2021, sauf si la FFA nous impose de la faire avant.

Modification de la composition de la commission sportive :

Lors de la dernière commission : 2 personnes présentes et invitées ont fait valoir leur souhait d'intégrer la commission sportive.

Ces personnes sont : Thierry Barthez et Sylvain Vilalta membres respectivement des clubs du Grau du Roi et de la Grande Motte.

Pierre Edouard Housset de Beaucaire serait également potentiellement intéressé. S'il souhaite intégrer la commission, il doit se rapprocher d'Emmanuel Six et de Christophe Izart co-présidents de la commission

Il est bien précisé que l'intégration dans une commission implique une mobilisation pour le collectif et non pour faire valoir les intérêts de son propre club.

Vote : L'intégration à la commission de Thierry et Sylvain est adoptée à l'unanimité

Aviron de mer :

- Julien informe le comité directeur de la validation du calendrier des régates de mer. Il rappelle également que les championnats de France sont les 23 & 24 octobre à St Nazaire.

- Philippe Legeay rappelle que la régates d'Agde, le « warm'up » des championnats 2021 est programmée le 10 octobre 2020.
- Delphine Sigal informe le comité directeur qu'il est important d'avancer sur le calendrier des régates afin que les arbitres puissent se positionner. Pour le moment, pour la régates d'Agde, il n'y a pas assez d'arbitres. Luc l'informe que cette régates est prioritaire sur les autres manifestations (ndlr Garona Cup doit être décalée sur le weekend suivant).

Têtes de rivière :

La seule incertitude du calendrier est le lieu de la TDR de novembre : nous proposerons Moissac au niveau de la zone. Si nous ne proposons pas Moissac, ce sera certainement Ste Livrade, ce qui est moins central. Michel Colard propose de prévoir Grisolles en bassin de repli.

Pour conclure : Michel Colard propose un calendrier à 4 mois

Commission loisir

Coups d'aviron en Occitanie : Le COPIL s'est réuni le 19 avril et le 9 juin 2020. La décision a été prise de reporter à l'automne 2021 et de soumettre cette décision au comité directeur de la ligue pour validation.

Raisons avancées :

- les clubs seront pris par la reprise en septembre,
- non respect de la distanciation physique
- souhait de ne pas passer inaperçu.

Luc pose la question à Monique du thème de la manifestation en 2021. En effet, la fusion des ligues est réalisée. Il serait intéressant de trouver un thème ou pas à cette manifestation.

Monique demande également que toutes les manifestations loisirs apparaissent dans le calendrier de la ligue.

Luc propose de mettre un onglet supplémentaire.

Commission aviron de mer

WE 10 et 11 avril 2021 : validé au calendrier

Beach du 13 juin 2021 : validé au calendrier

Agde le 10 octobre 2020

Labélisation fédérale : rappel : il faut envoyer les dossiers à Luc pour l'étape de validation « ligue ».

 Commission finance

L'emploi :

4 candidatures reçues dans les temps

Questions soulevées : est ce que cela suffit ? Nous n'avions pas publié l'annonce sur le site de la fédération. Prolongeons nous l'ouverture à candidature du poste jusqu'au 5 juillet avec une publication sur le site FFA ?

Par respect pour les candidats ayant répondu dans les temps, la tendance est de ne pas prolonger l'ouverture à candidature sans avoir examiné les candidatures déposées.

Après discussions et pour procéder à l'examen des candidatures, une réunion en visio est organisée le mercredi 17 juin à 19h30 avec les cadres techniques (Michel, Julien, Gilles et François). A l'issue de cette réunion, si nous estimons que les candidatures sont en adéquation avec le poste nous déciderons de prolonger ou pas l'ouverture du poste à candidature.

Dossiers de subvention :

- Dossiers déposés à la DREAL et à la Région dans le cadre du Plan littoral 21
- Dossier ANS pour le PPF : dossier déposé pour le Pôle
- Dossier déposé pour l'emploi ligue à la DR (ANS)
- Dossier ANS avec 5 projets

Ces dépôts de demandes entraîneront sans doute une modification du réalisé/prévisionnel présenté en AG.

Les demandes d'acomptes ont été faites auprès de la région : rien reçu à ce jour.

Pour le dossier ANS du Pôle : il faudra anticiper l'an prochain ce travail et produire un vrai projet à destination du Pôle Espoir. Les délais de préavis cette année ont été vraiment très courts.

3. Reprise de l'activité

Michel Colard :

- Globalement les clubs ont repris leurs activités.
- Constat : Les adhérents reviennent ou presque ; les personnes qui ne reviennent pas n'étaient déjà pas assidues avant le confinement. Les personnes qui ont des appréhensions ne sont pas de retour ou n'ont pas remis leurs enfants en club.
- Nous notons une grosse envie de pratiquer.

Pour les consignes : L'application du protocole COVID est faite de manière disparate selon les structures. Michel rappelle qu'il faut afficher les consignes ; des choses simple sont à mettre en place (port du masque, distanciation, gel à disposition ...)

4. Divers

Leptospirose :

Michel Lestrade : la Leptospirose a fortement augmenté en Occitanie, la bactérie est transmise par le ragondin dans les canaux (ou le rat par ailleurs). La bactérie est donc potentiellement présente dans l'eau des canaux, il faut donc veiller à se laver les mains après la sortie. Il va se renseigner sur l'obligation de vaccination, les employeurs doivent faire le nécessaire vis à vis de leurs salariés et signaler cela à la médecine du travail.

D'un commun constat : le COVID-19 aura eu un effet positif pour tout ce qui est de l'application des consignes d'hygiène : « lavage des mains » « laver le matériel »

Le COVID est apparu en période de gripes, rhumes, maladies ORL et à ainsi pu participer à la prévention de ces maladies. En effet, les athlètes (et les sportifs en général) se prêtent les casquettes, les gourdes : le COVID -19 aura permis une prise de conscience sur leur santé et la prévention. Tout cela concerne également le nettoyage des chaussures : prévention des mycoses et rappel de la nécessité du port de chaussettes. A l'avenir il faudra conserver ces gestes de prévention pour permettre d'améliorer l'hygiène et limiter tout risques de transmission. En aviron le matériel est utilisé par plusieurs personnes que se soit les bateaux, les avirons ou le matériel de musculation ou les ergomètres. Il faut bien nettoyer le matériel après usage (souvent les poignets d'aviron ou d'ergomètres ne sont pas nettoyées après usage)

Vente du 4 barre de la ligue : un retour dans les temps (date butoir fixée au 15 juin à 18 heures) – bateau attribué au CNGC.

François : Un skiff Véga de 2007 de la ligue, stocké au Pôle, n'est plus utilisé depuis 2 ans. Ce matériel figure également dans l'inventaire « ligue Midi Pyrénées » : il sera donc mis en vente en priorité auprès des ex clubs de cette ligue. C'est un porteur 90 kg – Etat moyen – François doit faire des photos pour permettre la mise en vente à un prix à définir

François Meurillon : ouverture inscriptions section universitaire

Delphine Sigal : la salle du club de Narbonne est réservée pour le samedi 18 juillet